

De la consistance du Discours The Thickness of Discourse De la consistencia del discurso

Nicole Ramognino

Numéro 54, hiver 2013

Regards croisés sur l'Analyse du discours

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025998ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025998ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Athéna éditions

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ramognino, N. (2013). De la consistance du Discours. *Cahiers de recherche sociologique*, (54), 183–202. <https://doi.org/10.7202/1025998ar>

Résumé de l'article

Ce texte a pour objectif de montrer l'intérêt, sinon la nécessité, pour les sciences sociales, d'appréhender le discours en tant qu'un objet parmi d'autres et par conséquent susceptible d'être découpé, déconstruit et analysé de manière positive. En effet, la « matérialité linguistique » du discours est tout à la fois consistante et opaque, et l'analyste a besoin d'outils techniques (linguistiques, narratologiques, stylistiques, informatiques, etc.) pour en rendre compte. Nous avons présenté un rapide aperçu des traditions divergentes, anglo-saxonnes et linguistiques d'analyse du discours, puis leur intérêt commun pour sa « matérialité ». Nous avons ensuite présenté quelques outils d'analyse, pour enfin dans une troisième partie, réintroduire le choix de ces outils en fonction des disciplines et des objectifs du chercheur.

De la consistance du Discours

NICOLE RAMOGNINO

Préserver un panorama sur l'analyse du discours qui ne soit pas partiel et partial est une gageure que je n'essaierai pas de tenter. La pluralité des points de vue sur le discours est un fait incontestable de même que l'absence de cumulativité en la matière. On peut non seulement parler de deux traditions d'analyse, l'une anglo-saxonne et l'autre française, qui mettent au jour, par le truchement de leurs données, des dimensions différentes, notamment liées à deux conceptions ontologiques du social et par là-même à des qualités opposées de l'individu locuteur. Mais il faut aussi mentionner une pluralité de disciplines qui ont comme l'un de leurs matériaux essentiels le discursif ou le textuel, l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales. Enfin citons encore la multitude des programmes d'analyse qui démontrent *de facto* l'hétérogénéité, la mixité, la complexité de données discursives pour une seule discipline.

Cette pluralité des points de vue n'a pourtant pas empêché les chercheurs de s'interroger sur la spécificité du discours, qui autoriserait l'autonomisation d'une nouvelle « région de savoirs¹ », la dite Analyse de discours, autonomisée des disciplines scientifiques pour lesquelles le discours a pu être un matériau ou une donnée nécessaire. Sans aller jusqu'à cette position toujours en dis-

1. La notion de « région de savoir » est empruntée à B. Bernstein qui estimait qu'au XIX^e siècle, la division du travail scientifique s'effectuait en distinguant des « disciplines » (l'anthropologie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'économie, etc.) alors qu'aujourd'hui le savoir se construit en « régions de savoir » en lien avec un objet ou phénomène. B. Bernstein, *Pédagogie, contrôle symbolique et identité. Théorie, recherche, critique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

cussion et que je ne partage pas, il me semble acceptable d'admettre une base commune d'accord, à savoir la consistance propre au discours qui repose sur ce que nous appelons après bien d'autres la matérialité discursive, matérialité phonique ou textuelle. Cette matérialité, comme toute matérialité, peut faire l'objet d'analyse, c'est-à-dire d'opérations de découpage et d'objectivation multiples, hétérogènes sur la même forme discursive, qui seront jugées plus ou moins pertinentes en fonction des objectifs du chercheur, de sa discipline ou de son programme de recherche.

Nous évoquerons ici trois points, une rapide revue historique des deux traditions qui ont inspiré les analyses de discours, en concluant sur leur base commune d'accord, puis nous soulignerons les opérations susceptibles d'être effectuées sur toute matérialité discursive pour ensuite poser les questions de la pertinence de ces analyses en regard de la discipline, du programme et des objectifs du chercheur. Mon propos adoptera par conséquent une orientation méthodologique et épistémologique qui m'est apparue transversale à un grand nombre de travaux qui se donnent, entre autres, les données discursives comme matériaux d'analyse. Cette perspective est étroite, et c'est pourquoi une incursion autour des questionnements qui relèvent plus spécifiquement de problèmes disciplinaires me semble devoir être abordée même succinctement, ne serait-ce que parce qu'elle me permettra d'interroger la légitimité de produire une « région du savoir » concernant l'analyse du discours.

Quelques fragments de définitions

Présentons quelques citations qui définissent ce qu'est le « discours », citations qui, pour être diverses, peuvent, à mes yeux tout au moins, se cumuler. La citation, tirée d'un ouvrage récent de F. Leimdorfer, tente la synthèse entre la tradition française qui se cristallise autour de la notion de « pratiques discursives » et la tradition anglo-saxonne qui met l'accent plutôt sur la notion d'acte de discours et sur le concept de situation :

Pierre Achard définit le discours comme l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme acte effectif et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie [...].

Mise en acte attestée du langage dans les différentes situations de la vie sociale qui fait passer des paroles, des phrases, des énoncés, du langagier au discursif... Le langagier n'est plus seulement susceptible d'une perspective strictement linguistique mais sociale... C'est adopter un certain point de vue sur le langage. « La différence entre langue et discours n'est pas une question de longueur... mais du point de vue de sa structure interne une phrase est un discours dans la mesure où il est effectivement prononcé ou écrit par telle personne dans telle circonstance... Acte en tant que tel et acte inséré dans l'écheveau des activités et

des circonstances... Place du discours dans le social... Le discours est un lieu et une activité sociale²...

La citation suivante est strictement de tradition anglo-saxonne : « Activités langagières dans les situations sociales [...]. Sur les usages langagiers étudiés comme événements³. »

La troisième citation relève d'une définition plus formelle au sens où elle décrit en quelque sorte la forme empirique du discours et met en scène la pluralité de ses dimensions :

Le discours articule un sujet de discours, un acte de discours, un contenu de discours, un code métalinguistique, une référence extralinguistique, un interlocuteur... « Le discours implique une activité synthétique sur laquelle se greffent les diverses modalités d'invention sémantique »... Quelqu'un dit quelque chose sur quelque chose selon des règles communes à quelqu'un d'autre : un locuteur, un « dire », un « dit » (ou sens), un monde (réfèrent), des règles (phonologiques, lexicales, syntaxiques) une allocution »⁴...

Dans ces trois types de définition, le « discours » devient un objet conceptuel et non plus une simple donnée empirique. Les chercheurs l'utilisent pour se distancier non seulement de ce qui relève du « genre oratoire » dans le sens commun mais également du champ scientifique dans lequel ils s'inscrivent où l'analyse du langage relevait de l'herméneutique philosophique ou l'anthropologie classique. De fait, les deux traditions anglo-saxonne et française, en adoptant ce nouveau concept – le discours – innovent par rapport aux manières de penser le rapport entre langage et social ou celui entre langage et culture.

Les traditions anglo-saxonne et française sur le « discours »

La tradition anglo-saxonne

La tradition anglo-saxonne inscrit la nouveauté de sa réflexion dans un champ scientifique dominé par l'anthropologie (Boas) et l'anthropologie linguistique d'une part, et d'autre part par une sociologie inspirée par les courants interactionnistes et ethnométhodologiques. Ce qui se dessine ici est une ethnographie de la parole et de la communication à la suite de Dell Hymes. Les chercheurs revisitent et révisent l'hypothèse dite de Sapir-Whorf qui établissait les relations entre culture et langage, quelle que soit d'ailleurs la direction de ces relations en termes de dépendance, d'influence ou de détermination. Dans ces courants de recherche, les textes étaient considérés

2. François Leimdorfer, *Les sociologues et le langage*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010, p. 167-168.

3. Joel Scherzer, « Langage et culture : une approche centrée sur le discours », *Langage et société*, n° 139, 2012, p. 21.

4. Paul Ricœur, *Écrits et conférences, Herméneutique*, Paris, Seuil, 2010, p. 36.

comme des « objets figés, inscrits », alors qu'il faut les considérer comme « discours », c'est-à-dire comme des « relations de langage en action ».

Dans cette dernière perspective, le discours, ainsi considéré, est au cœur de la relation entre langage, culture et société, il en est l'expression effective et concrète. C'est « le discours qui crée, recrée, modifie et règle avec précision à la fois la culture, le langage et leur intersection ». Le discours est en fait « l'incarnation de l'essence de la culture, ce qui constitue le point essentiel de la relation langage-culture-société⁵ ».

En quoi ce déplacement change-t-il les choses ? Dans les épistémés précédentes, la relation langage-culture était considérée comme une relation directe. Le concept de discours ouvre au chercheur la possibilité d'y voir « l'expression, le médiateur, le créateur, le re-créateur (riche, complexe et dynamique) » non seulement « de l'intersection entre langage et culture », mais également entre « société et individu » :

Les linguistes comme les anthropologues ont traditionnellement considéré le discours comme un verre invisible à travers lequel le chercheur perçoit la réalité de la grammaire, des relations sociales, des pratiques écologiques, des systèmes de croyance. Mais l'on s'attarde rarement sur le verre lui-même – le discours et sa structure – qui constitue pourtant le moyen par lequel la connaissance (linguistique et culturelle) est produite, conçue, transmise et acquise par les membres des sociétés et des chercheurs ». « Je considère le langage, la culture, la société, et l'individu comme apportant des ressources à un processus créatif qui est actualisé dans le discours. Dans mon approche centrée sur le Discours, ce dernier est le niveau le plus large et compréhensif de la forme, le contenu et l'usage linguistiques⁶.

Le déplacement auquel convie par conséquent le discours est double, par rapport d'une part à l'anthropologie et son approche de la culture, et d'autre part par rapport à la linguistique, qui doit insérer la langue dans le social :

Puisque le discours incarne, filtre, crée, recrée et transmet la culture alors afin d'étudier la culture, nous devons étudier les formes réelles de discours produites et interprétées par les sociétés et les individus : les mythes, légendes, histoires, joutes verbales, et conversations qui composent la vie verbale d'une société. Mais le discours est aussi une incarnation du langage. La grammaire donne un ensemble de possibilités. Etant donné que c'est dans le discours que ces possibilités sont actualisées, ce n'est donc que dans le discours qu'ils peuvent être étudiés⁷.

Entre culture et langage, entre société et langage, le « discours » est la médiation nécessaire dont il faut tenir compte : le discours est un « lieu de

5. J. Scherzer, *op. cit.*, p. 31.

6. *Ibid.*, p. 41.

7. *Id.*

médiation entre langage et culture» ou encore «une interface imprécise et constamment en construction, émergeant entre le langage et la culture, créée par des instances concrètes des usages langagiers»⁸. Le discours ainsi conçu est un

niveau ou une composante de l'usage langagier qui est relié à la grammaire tout en étant distinct. Il peut être oral ou écrit ; il peut être appréhendé en termes textuels, ou en termes socioculturels ou en termes socio-interactionnels [...] Il peut être bref comme une salutation (plus court qu'une simple phrase) ou long comme un roman composé de phrases et d'énoncés... [...] Il comprend et relie à la fois des structurations textuelles (y compris des propriétés telles que la cohérence et la disjonction), et la situation du langage dans des contextes d'usage naturel⁹.

Et il faut entendre «contextes» dans sa double acception : 1) un «arrière-plan social et culturel, règles et principes de base de l'usage langagier» et 2) une «actualité immédiate courante et émergeante des événements de parole»¹⁰.

En effet, ce qui différencie la tradition anglo-saxonne de la française vient aussi du fait que la notion de contexte ainsi que la considération du discours comme «événement» relèvent des courants interactionnistes qui se sont développés aux États-Unis depuis l'École de Chicago avant de se développer en ethnométhodologie en Californie. C'est ainsi que, dans cette tradition, les chercheurs se sont surtout intéressés sur le plan empirique aux conversations, aux négociations, aux usages langagiers qui se nouent dans les relations de face à face dans la vie quotidienne.

La tradition française

La tradition française de l'Analyse du discours s'est ouverte dans une tout autre perspective épistémique. La configuration intellectuelle française dans les années 1950-1980, dans l'ensemble des disciplines humaines et sociales, voulait se distancier quant à sa part objectiviste non seulement de l'introspection pour saisir les phénomènes humains ou sociaux mais également d'une perspective de recherche qui refusait aussi le positivisme. De plus, on baignait sur le plan théorique dans le paradigme marxiste, le freudisme et le structuralisme. Les maîtres mots, à l'époque, étaient «inconscient», «structure», «idéologie» et «classes sociales». «L'Analyse de Discours¹¹» a émergé¹² dans les années 1960-1970, en pleine période d'apogée du struc-

8. *Ibid.*, p. 23.

9. *Id.*

10. *Id.*

11. Les majuscules soulignent qu'il s'agit d'un nom qui désigne une procédure spécifique.

12. Un bref survol de l'émergence et du développement de l'Analyse de Discours sera fait plus loin.

turalisme et à un moment de l'histoire des sciences humaines et sociales où la linguistique structurale semblait avoir réalisé ce que l'on appelait alors, à la suite des travaux de Bachelard¹³, la coupure ou la rupture épistémologique. Or, la linguistique, s'intéressant à un matériau transversal à l'ensemble des disciplines des sciences humaines – la langue –, devenait un exemple pour les autres sciences, et même plus une science pilote en la matière.

En effet, jusque-là, en sciences sociales et particulièrement en histoire, en psychologie sociale et en sociologie, les chercheurs avaient, bien évidemment, travaillé sur des matériaux discursifs : les analyses de contenu, classiques, thématiques, s'inspiraient et amélioraient les procédures « analytiques » de la *Content Analysis* de Berelson¹⁴. Les auteurs cherchaient à garantir leurs résultats selon les canons classiques de l'épistémologie positiviste des sciences. À l'opposé de cette tentative réductrice de traiter les phénomènes sociaux, et à la suite de l'herméneutique philosophique qui se développait sur l'interrogation « qu'est-ce que comprendre ? », Schleiermacher¹⁵ et Dilthey¹⁶ revendiquaient un statut spécial des « sciences de l'esprit » dont la méthode devait être compréhensive pour élaborer une connaissance humaine tant perceptive que réflexive du monde. Dans ce débat entre science et herméneutique, le structuralisme semblait, à l'époque, présenter une solution entre un positivisme exacerbé et une interprétation indécidable. S'inspirer de la linguistique et utiliser ces outils apparaissaient alors comme une réponse et un gain de scientificité.

Selon Ricoeur, par exemple, le structuralisme et la linguistique offraient : une situation nouvelle, qui suscite une réévaluation complète des rapports entre explication et compréhension. Il est, en effet, apparu de nouveaux concepts d'objectivation et d'explication qui ne doivent rien à un transfert des sciences de la nature dans le champ des sciences humaines, comme au temps de Dilthey. Ces nouveaux concepts sont liés au nouveau modèle sémiologique [...] [qui] met en œuvre les ressources logiques d'un concept de structure selon lequel un ensemble de signes peut être segmenté en nombre fini d'entités de base, définies par leurs seules valeurs oppositives et susceptibles d'engendrer, par un jeu de combinaisons réglées, toute la variété des manifestations linguistiques¹⁷.

Dans cette configuration, le paradigme marxiste était investi par les recherches ou du moins à son horizon. Michel Foucault¹⁸ a d'abord proposé une approche générale qui constituait le « discours » en instance, une globa-

13. Gaston Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1938.

14. Bernard Reuben Berelson, *Content Analysis in communication research*, Glencoe, Free Press, 1952.

15. Ernst Schleiermacher, *Herméneutique. Pour une logique du discours individuel*, Paris, Éditions Le Cerf, 1987.

16. Wilhelm Dilthey, *Critique de la raison historique. Introduction aux sciences de l'esprit*, Paris, Le Cerf, 1992 [1883].

17. P. Ricoeur, *op. cit.*, p. 171-172.

18. Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

lité agissante, un objet propre. Je ne développerai pas ici cette approche. Je n'en retiendrai, pour notre propos d'aujourd'hui, que deux concepts, celui de « formation discursive » et le déplacement opéré du coup sur la conception de « l'archive ». Voici deux citations qui en rendent compte :

Je suppose que dans toutes sociétés la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'un esquiver la lourde, la redoutable matérialité¹⁹.

L'archive, c'est d'abord la loi de ce qui peut être dit, le système qui régit l'apparition des énoncés comme événements singuliers [...] le système de son énonçabilité [...] le système de son fonctionnement [...] C'est le système général de la formation et de la transformation des énoncés²⁰.

En historien, Michel Foucault cherchait à construire un objet virtuel – une formation discursive – qui générerait les usages langagiers d'une société donnée. Si l'on adjoint ensuite le paradigme marxiste, le discours devient alors une instance de l'actualisation et de la production des rapports sociaux. Le discours est, pour Foucault comme pour les auteurs inscrits dans une approche marxiste, un espace global, univers de ce qui se dit et de ce qui s'est dit à différentes époques, dans des différents lieux, par différents locuteurs, ou mieux, l'interdiscours un ensemble d'énoncés et de conditions sociales de production, de circulation et de réception de ceux-ci.

Cette perspective conduit, à côté des découpages disciplinaires, à la tentative de constitution d'une nouvelle « région de savoirs ». Les chercheurs qui ont participé à cette aventure et qui ont constitué l'Analyse du discours comme « région de savoir » se sont ainsi inspiré de la généalogie de Foucault, de la linguistique structurale mais aussi de la linguistique de l'énonciation de Benveniste²¹ et Dubois. L'année 1969 a été le moment de l'inauguration de cette aventure et de sa visibilité avec la publication du livre de Michel Pêcheux²², *L'analyse automatique du discours*. Ce manifeste a exploité et traduit les principes de Benveniste sur l'énonciation en termes de « conditions sociales de production du discours » : le contexte est immédiatement celui de l'histoire sociale.

Dans cette tradition, aux yeux des chercheurs qui se sont rassemblés autour de Michel Pêcheux, psychosociologue, les historiens, Jacques Guilhaumou ou Régine Robin, la linguiste Denise Maldidier²³, ou encore le socio-

19. *Ibid.*, p. 10-11.

20. Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 170-171.

21. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale. Tome 1*, Paris, Gallimard, 1966; *Tome 2*, Paris, Gallimard, 1974.

22. Michel Pêcheux, *L'analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.

23. Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier et Régine Robin, *Discours et archives. Expérimentation en analyse de discours*, Liège, Editions Mardaga, 1994.

logue Bernard Conein²⁴, l'objet discours ouvrait la possibilité d'émergence d'une discipline spécifique – L'Analyse du Discours – qui devait rayonner et s'étendre au-delà des frontières disciplinaires – histoire, psychologie, psychologie sociale, ethnologie, sociologie, linguistique, sémiotique. L'hypothèse était la suivante : le discours a une logique et une consistance propres, et peut être considéré comme relativement autonome des autres activités sociales ou pratiques sociales dans lesquelles il était investi pour autoriser une discipline propre à cet objet. Le discours pouvait alors passer du statut de donnée empirique à un objet scientifique à part entière nécessitant une spécialisation théorique et méthodologique conséquente.

Sur le plan empirique cependant, et intégrant la « formation discursive » de Foucault dans une « formation idéologique », les chercheurs ont bien dû sélectionner des « mises en mots » particulières liées aux pratiques politiques et aux pratiques secondarisées (syndicales, pédagogiques, etc.). Ils ont ainsi empiriquement développé une typologie des discours, les genres discursifs qui sont autant de spécifications de l'instance discursive globale. La revue *Langage* en a été l'instrument constant de diffusion dans le monde savant francophone.

La « matérialité » du discours

Ces deux traditions opposées dans les données sélectionnées, dans leur conception du discours, dans leur cadre théorique ont néanmoins un point commun, un intérêt pour la « matérialité discursive », et la nécessité de sa description. Si, dans un premier temps, nous pouvons montrer que les opérations qu'elles effectuent sur le discours sont reliées aux formes empiriques de ce dernier, dans un deuxième temps, nous voulons montrer qu'elles s'intéressent à l'existant matériel linguistique du discours pour le décrire et l'analyser.

Données discursives, les genres et leurs règles d'organisation

Dans les deux traditions – anglo-saxonne ou française –, ce qui est entendu sous le terme de discours prend des formes diverses empiriques : orales et écrites, spontanées et contingentes ou construites et élaborées, accompagnant des conversations quotidiennes et banales ou constituant des pratiques stabilisées et souvent institutionnalisées – celles tout au moins qui sont intellectualisées.

Notons qu'au-delà des champs épistémiques différents des deux traditions, les alternatives avancées sont tributaires des données empiriques que

24. Bernard Conein, Jean-Jacques Courtine, Françoise Gadet et Jean-Marie Marandin, *Matérialités discursives*, Colloque des 24-25-26 avril 1980, Paris X-Nanterre, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1981.

les chercheurs choisissaient de traiter en fonction de leur théorie sociale respective. Si nous suivons l'un des éléments de la typologie qu'avait conçue M. Bakhtine en distinguant les discours de « genre premier » ou les usages ordinaires ou quotidiens du langage, et les discours de « genre second », nous pouvons voir que la tradition anglo-saxonne a surtout sélectionné des discours de genre premier (conversations quotidiennes, langage au travail, les négociations, les joutes verbales, qui lui permettaient de mettre en scène les interactions sociales), alors que la tradition française s'intéressait plutôt globalement aux genres seconds. Dans ceux-ci apparaît, d'une manière écrite ou non, de la « littéracie » (nous révisons ainsi l'opposition oral/écrit) un travail secondaire (professionnel, militant, artistique et ou savant) sur la parole et le discours ordinaire. Ainsi on peut distinguer des documents d'archives (écrits) qui ont été enregistrés par des clercs sinon par des professionnels, dans tous les cas, des praticiens de l'écrit, des manifestes politiques, des écrits savants économiques ou physiques etc., mais aussi des mythes et des récits dans les sociétés qui ne connaissaient pas l'écriture ou encore les « mythes » d'aujourd'hui.

Pour éviter toute objection, notons immédiatement qu'à côté de ces alternatives, on connaît, empiriquement toujours, des formes mixtes de discours : les discours politiques, si écrits soient-ils, sont en fait oralisés, les récits et les mythes des sociétés sans écriture (*Le mythe Bagre* de Jack Goody²⁵) ont été enregistrés et retranscrits : ainsi de l'oral peut être retranscrit, et de l'écrit peut être oralisé, le problème étant que le passage de l'un à l'autre peut avoir des effets sur notre perception de ces données. Il en est ainsi pour une grande partie des matériaux utilisés par les sociologues : les entretiens de recherche sont-ils une forme savante d'oralité ou une transcription écrite de la parole ordinaire ? Les formes mixtes sont sans doute le lot commun dans les archives et les documents professionnels.

Notre intérêt, à ce stade de notre réflexion, n'est ni de développer ces deux options ni de prétendre choisir entre l'une ou l'autre des options. D'ailleurs aujourd'hui, les chercheurs français semblent s'être largement convertis à l'ethnographie de la communication, tout au moins dans la discipline sociologique. En renonçant aux « grands récits », ils se sont rabattus sur une dimension plus ethnographique et plus interactive... sans peut-être mesurer qu'ils peuvent en oublier le langage comme mémoire et comme histoire. Nous voulions simplement remarquer que la nature de ces deux types de discours, quel qu'en soit le genre, est d'être, sur le plan épistémologique, un phénomène sémiotique empirique, un existant que les chercheurs

25. Jack Goody, *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984.

rencontrent dans leur recherche. Leurs différences tiennent, du point de vue des propriétés discursives, au fait que dans un cas, la règle de composition (dont parlait Ricoeur), qui hiérarchise les autres fonctionnements langagiers, met en jeu un contenu interne apparemment cohérent et organisé, pour les uns alors que, pour les autres, la règle de composition est externe dans le déroulement de l'interaction et relève par conséquent d'une règle procédurale concernant ce déroulement.

La fonction d'existence de la matérialité discursive

Quelle que soit la tradition dont s'inspirent les chercheurs, il n'en reste pas moins qu'ils ont, pour moi, un point commun : la reconnaissance de la consistance du « discours » et de sa matérialité. Affirmer ce point n'est pas reconnaître *de facto* une « nouvelle région du savoir », ce qui suppose un cadre théorique conséquent. C'est émettre une hypothèse méthodologique, transversale à l'ensemble des disciplines qui peuvent avoir recours aux données discursives pour traiter de leur objet propre. La « matérialité du discours » relève ainsi d'une « fonction d'existence », d'une « fonction énonciative ». Le discours est conçu comme l'ensemble des signes produits (un horizon) et plus spécifiquement un ensemble de séquences de signes, en tant qu'elles sont des énoncés, c'est-à-dire en tant qu'on peut leur assigner des modalités d'existence particulières.

Cet énoncé n'est pensé ni comme une simple structure linguistique ou idéologique ni comme relevant d'une logique pragmatique : il s'agit d'une fonction d'existence double. L'une, matérielle justement, appartient en propre aux signes : cette matérialité linguistique (ou sémiotique) peut être l'objet d'une analyse spécifique ; on peut décider par une analyse positive ou par intuition si elle fait sens ou non, selon quelles règles les énoncés se succèdent, ou se juxtaposent, de quoi ils font signe, et quelle sorte d'acte social se trouve être effectué par leur formulation. L'autre, physique et sociale, appartient aux mondes des entités sociales, des producteurs de discours et des récepteurs, ou plutôt des locuteurs et des interlocuteurs, avec leurs qualités, objectives, subjectives et interactives et leurs qualités d'être agissants.

Quand les spécialistes de l'analyse du discours avancent le terme de « matérialité discursive », ils mettent surtout l'accent sur la première forme d'existence, l'existence d'un monde des signes, que l'on peut à la fois considérer en eux-mêmes, comme renvoyant à un autre monde physique et social par exemple, ou encore comme une opération agissant sur la réalité sociale. Ainsi le principe méthodologique sous-jacent à cette attribution d'une matérialité au discours se distancie non seulement de la notion de reflet (révision

que les auteurs effectuent de la dichotomie pensée/réel), mais également de la « transparence » avec laquelle les chercheurs considéraient habituellement le langage, le fameux « verre » dont parlait Scherzer dans la citation avancée au début de notre propos : le monde des signes est une médiation nécessaire à la saisie de notre monde.

Cette saisie peut procéder, si l'on en croit Jean Molino et Raphaël Lafhail-Molino²⁶, de deux sortes de traitement du monde et de ses événements, de soi, et des autres : un traitement figural et un traitement verbal. La mise en mot, langue et discours, peut être considérée, dans la transparence du sens, dans sa fonction de représenter et de désigner les choses, les êtres, etc. Dans ce cas, les Molino parleront de traitement figural qu'effectuent les mots, la langue et le discours. Les acteurs sociaux, comme les chercheurs, font une « lecture naturelle » des conduites humaines (par exemple la « sémantique de l'action » proposée par Ricoeur). Dans le second cas, la mise en mots, langue, discours apparaissent comme redoublant les choses, êtres, etc., d'une forme verbale qui ne les désigne plus mais les interprète avec plus ou moins de variations et d'arbitraires selon les locuteurs. Ce second traitement, tout en les redoublant, peut se dissocier et s'autonomiser par rapport aux choses, êtres, activités et situations – et les mots peuvent alors vivre, selon l'expression de Marx²⁷, de leurs propres « danses ». La transparence du sens, alors, s'opacifie dans l'illusion et la méconnaissance de l'idéologie dans lesquelles se trouvent les interlocuteurs.

Une digression me paraît ici utile. Le premier traitement du monde, et des êtres et des actions, permet au réalisme positiviste de considérer comme « réalité sociale » les faits de culture stabilisés notamment par la modalité langagière figurale, et quasiment de les « naturaliser ». En toute innocence ou naïveté, le premier traitement de l'information – celui qui stabilise le monde, les êtres, les situations et les événements par une mise en langue, mots et discours – n'est pas discuté et fonde ce que nous appelons la « transparence du sens ». Cette transparence permet, par exemple, à Durkheim de partir d'une base stable de données – les déclarations officielles de suicide – pour analyser sociologiquement le suicide, alors que ces déclarations sont déjà le résultat d'activités sociales complexes et de négociations et interprétations entre différents acteurs sociaux (police, médecin, juge, prêtre, famille, etc.). La « controverse », instituée par McDouglas contre *Le Suicide* de Durkheim, est célèbre et accentue ce qui différencie le réalisme du « constructivisme ».

26. Jean Molino et Raphaël Lafhail-Molino, *Homo fabulator, Théorie et Analyse du récit*, Montréal, Léméac et Actes Sud, 2004.

27. Karl Marx et Friedrich Engels, *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1962.

Nous ne choisirons pas ici l'une ou l'autre proposition sociologique. La frontière entre le traitement figural et le traitement verbal qu'opèrent langue, langage et discours, reste ténue : comment le chercheur peut-il décider sur un même matériau discursif que des segments de ce matériau renvoient à ce qu'on pourrait appeler une « sémantique de l'action » – qui pourrait être tenue pour descriptive de tout discours sur l'action dans la mesure où « le schéma conceptuel dans lequel s'inscrivent toutes les notions, qui, dans le langage ordinaire, se rapportent à l'action humaine » a « pour fonction de déterminer ce qui compte comme "action" dans les sciences psychologiques du comportement et dans les sciences sociales de la conduite »²⁸ – et que d'autres sont d'ordre idéologique ? La description langagière des conduites comme la reconnaissance dans le discours de ce qui est descriptif *vs* interprétatif sont des opérations qui s'effectuent sous le coup de force de l'évidence.

La méthodologie qualitative, du point de vue d'une épistémologie positiviste, était critiquée non pas au nom de l'utilisation « naturelle » des opérations figurales du discours (utilisées également par les méthodologies quantitatives) mais au nom de la difficulté ou de l'impossibilité de reconnaître le second type de traitement, le traitement verbal, qui se centrerait par conséquent plus volontiers sur la signification et l'interprétation.

C'est ainsi que l'analyse de contenu classique²⁹ ou thématique – qui opère aussi bien sur l'évidence du figuratif et la stigmatisation du verbal – était et reste la parente pauvre dans le champ de la production sociologique, même si elle tente autant que faire se peut de passer, dans une seconde phase de l'analyse, à la mesure quantitative, pour redorer en quelque sorte son blason. Il n'est pas question, pour nous, de la stigmatiser. Mais, pour qui défend l'Analyse de Discours, que peut-il reprocher à l'analyse de contenu ? Outre et nonobstant la « lecture naturelle des conduites humaines » que nous venons de voir, il s'agit des procédures utilisées pour l'effectuer. Si l'on en fait un résumé rapide, et focalisé sur cette première étape de la démarche, la « lecture naturelle » des données, les procédés utilisés (sélection de segments de discours et traduction implicite de ces segments de langage « naturel » en thèmes ou en catégories d'un langage documentaire³⁰) effectuent des opérations qui peuvent apparaître contestables à différents titres, ou tout au moins indécidables. Par exemple la sélection de segments de discours, qui permet d'extraire des « éléments de la séquence discursive » de la totalité du discours, omet le fait que ces éléments ne prennent sens que soit dans l'ensemble du

.....
28. P. Ricoeur, *op. cit.*, p. 49.

29. Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007 [1977].

30. Nous utilisons ici le langage devenu banal en linguistique entre « langage naturel » qui correspond aux paroles des acteurs sociaux et « langage documentaire » qui correspond aux résultats scientifiques.

cotexte³¹, si l'on s'inspire du structuralisme linguistique, soit dans l'ensemble du contexte ou de la situation si l'on privilégie l'historicité ou *l'agency*.

Quoi qu'il en soit des programmes de recherche choisis, cette sélection réalise en même temps une abstraction qui peut certes se justifier d'une «sémantique de l'action» quasi objective, mais qui reste, à nos yeux, trop implicite et indécidable. Comment également décider de la taille de ces segments sélectionnés, et comment lit-on ces segments? Autant d'opérations effectuées mais qui restent implicites au nom des évidences partagées. Quant à la traduction de ces «segments», extraits de la séquence discursive, en catégories ou en thèmes qui relèvent du discours et du cadre théorique du chercheur, les opérations effectuées sont réalisées sous le couvert de l'évidence empirique partagée autant par les acteurs sociaux que par les chercheurs. Enfin, et pour en rester là avec un examen rapide et résumé de l'analyse de contenu, la catégorisation ou la thématisation obtenues ont le défaut de leur abstraction : elles laissent échapper deux propriétés essentielles de tout discours : la structure sociale de l'énonciation d'une part et d'autre part tout ce qui aurait pu être un «récit des activités des acteurs» dans le régime d'un concret complexe, rationnel et émotionnel.

Pour conclure sur cette technique d'analyse, la compréhension «naturelle» du discours des acteurs sociaux échappe à toute interrogation sur la nature épistémique de ce dernier et par conséquent sur son fonctionnement complexe³².

Nous ne nous attarderons pas sur la deuxième fonction d'existence des discours, son existence sociale, dans la mesure où d'une part ce qui différencie l'analyse du discours d'une simple analyse de contenu est justement la prise en compte ou non de la «matérialité discursive», et d'autre part, dans la mesure où l'existence sociale du discours est, en général, reconnue par l'ensemble des recherches en sciences sociales. Elle peut être considérée soit à travers le prisme de la socialisation (ici les variables «objectives» qui définissent les acteurs sociaux) et de la culture soit à travers celui de l'interaction entre des locuteurs, des interlocuteurs, des activités en cours, etc. (ici la situation interactive) selon la théorie sociale dans laquelle s'inscrit le chercheur (macro ou microsociale).

31. Le cotexte est l'ensemble du discours lui-même, il est interne au discours ; le contexte peut aussi bien désigner le contexte sociohistorique que le contexte situationnel et interactif, par conséquent un contexte extérieur au texte lui-même.

32. Certains logiciels de traitement du discours présentent des difficultés analogues à cette procédure d'analyse. Les premières versions d'Alceste, pour ne nommer que l'un d'eux, relèvent de cette catégorie de logiciels.

Les « fonctionnements discursifs », leurs traces dans la matérialité discursive

Je vais présenter un certain nombre de « fonctionnements discursifs », sans les référer aux traditions théoriques dont elles sont issues, dans la mesure où ces « fonctionnements discursifs » me semblent traverser tous les discours, quels que soient leurs genres premiers ou seconds, et quelles que soient les interprétations qu'en font les chercheurs qui relèvent en sociologie d'une théorie holiste, d'une théorie individualiste ou d'une théorie interactive. En effet, tout « discours empirique », tout énoncé, est pour moi un événement lié à sa fonction d'existence et d'énonciation. Il suppose toujours un locuteur qui prend en charge et répète (interdiscours), traduit ou révisé du « déjà dit » ou en crée un nouveau, et qui s'adresse à un (ou plusieurs interlocuteurs), ne serait-ce que lui-même (dialogisme de Bakhtine³³ ou polyphonie de Ducrot³⁴) et qui, ce faisant, opère d'une certaine manière un acte public (événement) qui concourt à l'action sociale par le fait de communiquer ou de refuser une mise en commun langagière.

Puisque l'on admet une « matérialité discursive » dont l'opacité est posée à titre d'hypothèse méthodologique, son analyse peut s'opérer comme n'importe quel objet du monde. On peut découper, sélectionner dans le « monde des signes » autant d'éléments (grammaticaux, lexicaux, stylistiques...) qui peuvent apporter des informations conséquentes. La posture de l'analyste change : son regard est décalé. La première recommandation consiste à interroger cette matérialité sans enjamber le langage pour aller directement à un sens déjà présent dans la société. On promet ainsi une première rupture, la suspension du sens par la différenciation entre un espace linguistique et un espace sémantique. Il s'agit de la prise en considération de la langue comme lieu de la matérialité discursive, ce qui conduit à l'analyse linguistique de la syntaxe et d'une « sémantique discursive ».

La seconde recommandation consiste à ouvrir l'interrogation sur cette matérialité dans la mesure où nous la considérons comme un acte ou une activité sociale, et par conséquent nous en interrogeons les effets virtuels actualisés ou non dans l'interaction ou l'action sociale, avec deux orientations, le « perlocutoire » et « l'illocutoire »³⁵.

33. Mikhaïl Bakhtine, *Marxisme et philosophie du langage, Essai de l'application de la méthode sociologique à la linguistique*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1977.

34. Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

35. Schématiquement le perlocutoire désigne les effets post hoc de l'énonciation et de son énoncé ; l'illocutoire désigne l'action en train de se faire par et dans l'énonciation elle-même.

Pour mieux rendre compte de ce regard décalé, il s'agit d'observer comment procèdent les interlocuteurs, l'observation étant aidée par des outils permettant une objectivation. Ces outils peuvent être relevés à partir de la description de la situation énonciative : qui parle, à qui et de quoi ? Cette première observation étant complétée par l'établissement des manières dont « les interlocuteurs et les sujets dont ils parlent sont construits et agis par le langage ». Puisque ces entités sont « construites » dans le « monde des signes », il est nécessaire de voir comment elles le sont : à titre d'exemple, elles peuvent être présentées comme « objectives », comme signifiantes, comme subjectives, etc.

En fait il s'agit de voir comment des opérations d'objectivation du monde ou de subjectivation des interlocuteurs se mettent en place, comment des opérations de signification s'effectuent : soit sous une forme générale (absence du sujet locuteur dans son énoncé, nominalisations, relatives, préconstruits et présuppositions au sens du linguiste Ducrot, appositions etc.), soit sous une forme subjective (le locuteur est aussi le sujet grammatical de l'énoncé) ; sous une forme persuasive (quelle place donne-t-on à l'interlocuteur dans le discours ? quelle symétrie ou asymétrie se dessinent dans le discours entre les interactants : dépendance, égalité ?) ; quelle position est virtuellement appelée à prendre l'interlocuteur ? Sous une forme négative (pluriaccentuation des mots, phrase négative, mélioratif *vs* dépréciatif, etc.), sous une forme expressive ou légitimante (présentation de soi, présentation des interlocuteurs, justification), sous la forme d'un discours répétitif (discours rapporté direct *vs* indirect [et dans ce cas, indirect marqué ou indirect libre]) *vs* sous une forme subjective poétique (créative), etc. Quelle grammaire discursive est empruntée par le locuteur (associative, indicielle, expérientielle) ou selon une « logique naturelle » (Grize³⁶), scientifique, délibérative, (J.-M. Ferry³⁷), etc. ? Sans oublier ce que ces différentes grammaires doivent à la fonction narrative.

Il s'agit en fait de s'attacher aux opérations linguistiques et de sémantiques discursives, descriptibles à partir des énoncés : ce que le discours fait, moins ce qu'un discours dit que comment il le dit. Le discours est un « processus social relationnel », dont il faut voir comment il est opéré (en ce sens tout discours est un nœud où s'articulent d'autres processus antérieurs ou latéraux, discursifs ou non discursifs) et opérant (que fait-il soit directement par l'énonciation elle-même, soit indirectement par les effets qu'il peut avoir après coup ?).

36. Jean-Blaise Grize, *Logique naturelle et communication*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

37. Jean-Marc Ferry, *Les grammaires de l'intelligence*, Paris, Éditions du Cerf, coll. « Passages », 2004.

Reconstruite en tant que «processus social relationnel», toute forme empirique discursive est en fait un nœud où se projettent de manière articulée ou saillante des processus qui apparaissent comme différents et quelquefois opposés dans la littérature savante : signification dans la langue et signification en contexte (sémantique de l'action au sens de Ricoeur »s sémantique discursive); situation d'énonciation et situation sociale (situation et interaction ponctuelles »s socialisation culturelle et sociale de longue ou moyenne durée); interactions entre locuteurs dans des régularités pratiques ou en cours d'action (l'activité langagière comme contribution et coopération sociales joue dans l'action sociale, collective ou individuelle); interactions entre locuteurs dans des espaces socio-discursifs de référence (les registres): formation discursive, formations idéologiques et leurs luttes; interactions entre locuteurs dans la circulation et la mémoire du discours (mémoire et histoire, interdiscours, le «déjà dit» que les interlocuteurs et le locuteur prennent en charge dans le ou les discours étudiés); socialisation langagière et *speech acts*.

François Leimdorfer³⁸ autorise à proposer un cheminement cumulatif si l'on prend ensemble les quatre niveaux d'analyse qu'il distingue : au premier niveau, il s'agit de repérer les éléments les plus stables du langage, marques formelles contraignantes : la syntaxe permet de repérer la structure énonciative du discours et des énoncés particuliers ; on peut y ajouter l'intonation, l'exclamation ou encore le graphisme en ce qui concerne les discours écrits. Le deuxième niveau permet de repérer les actes de langage : catégoriser, légitimer, identifier, poser de normes, généraliser/particulariser, mettre en relation ou assimiler termes ou énoncés (les synonymies construites dans le discours). Au troisième niveau, il s'agit d'une part d'établir les relations externes du texte : formules, circulations discursives, discours rapportés, reprises, préconstruits et d'autre part de reconstituer les relations internes au texte : grammaire du texte, argumentation. Au quatrième niveau, rechercher le sens et la signification : analyse sémantique linguistique, emplois des mots en contexte, interdiscours, enjeux divers.

Bien entendu cette recherche de l'articulation opérée dans la forme langagière empirique entre les différents fonctionnements discursifs ne peut guère être exhaustive puisque tous ces fonctionnements peuvent être plus ou moins pertinents en fonction de la discipline, des objectifs et des programmes de recherche des chercheurs.

.....
38. F. Leimdorfer, *op. cit.*

Les Théories sociales, Théorie de la description et Région de savoir

En quoi ce regard décalé, que l'hypothèse de la « matérialité discursive », entraîne, a-t-il une quelconque vertu heuristique ? Pourquoi, en effet, admettre ce long détour pointilliste alors qu'il ne semble pas nécessaire en regard de la « compréhension naturelle » directe que nous avons des réalités que nous observons ? Notre propos est de montrer qu'un tel regard déplacé permet de nous apporter des connaissances auxquelles nous ne nous attendions pas et surtout de prendre distance et de rendre problématique cette première connaissance (reconnaissance) immédiate, dans la mesure où si elle est au fondement de notre agir pratique, elle peut ne pas rendre compte de phénomènes complexes qui englobent notre action et nos comportements.

Les théories de la description, ou théories auxiliaires sur les données

Pour le dire de manière condensée, je dirais qu'elle permet aux chercheurs de prendre conscience de et par conséquent éventuellement distance avec le rapport à l'objet qu'ils entretiennent. Ce rapport peut être formulé en termes de « théories de la description » (des théories auxiliaires sur les données) le plus souvent implicites. En ce qui concerne l'analyse de données discursives, on peut poser au moins trois conceptions plus ou moins implicites ou explicites sur trois dimensions de toute forme discursive, la dimension sociale, la dimension individuelle du locuteur, sur la dimension langagière et son fonctionnement.

Nous ne prendrons qu'un seul exemple celui du concept de « représentations sociales » : d'une certaine manière, ce concept « fait exister » une séparation entre le dire et le faire, la pensée et le réel qu'il faudra réarticuler selon les différentes conceptions sociales de l'idéologie des différents chercheurs (L'idéologie de R. Boudon ou l'idéologie par exemple de L. Althusser) ou celles relevant du concept d'*habitus* (P. Bourdieu). Dans ces différentes acceptions, cela suppose d'une part que l'autonomie des représentations par rapport à l'action et à la situation peut être en effet questionnée, ce dont ne se privent pas d'ailleurs les interactionnistes et ethnométhodologues. Et d'autre part cela appelle un « esprit » structuré (et non divisé ou pluriel par exemple) qui serait la propriété des sujets acteurs. Or, d'une part, le concept de « formation discursive » de Foucault, le dialogisme de Bakhtine, la polyphonie de Ducrot, les concepts d'interdiscursivité et d'intertextualité qui décrivent des « fonctionnements discursifs » existants peuvent être à la source d'une réflexion prenant distance avec les propriétés que l'on attribue ainsi subrepticement ou non aux acteurs sociaux qui sont caractérisés implicite-

ment ou non comme des entités solipsistes (dans le cas de l'individualisme), « socialisés » (dans le cas des conceptions holistes par exemple).

De plus la notion de « représentations sociales » peut faire perdre le fait que le discours est en lui-même une activité sociale : ce n'est pas en tant que contenus caractéristiques des individus sociaux ou psychologiques qu'elles sont pertinentes mais dans la mesure où elles sont des activités, des opérations de catégorisation du monde, des situations et de l'action. Or en tant qu'opérations, activités sociales, elles ne sont pas des entités réelles ou régulières mais des actualisations parmi d'autres jusqu'ici virtuelles (la virtualité relevant du réalisme, selon l'ontologie des êtres sociaux proposée par Pierre Livet et Frédéric Nef³⁹). Loin de définir des régularités de comportement ou d'actions, en tant qu'opérations, elles sont susceptibles de « bouger », elles sont dynamiques et permettent de penser comment les choses changent. En ce sens, elles sont moins des « représentations » sur le monde que des actions cognitives posant un « monde » comme un réel actualisé parmi d'autres mondes virtuels.

De la même façon, on peut considérer les théories compréhensives, et voir comment des hypothèses implicites se nouent autour de l'hypothèse d'une « construction de la réalité sociale », d'une intentionnalité cognitive ou élargie, ou encore d'une subjectivité. Le dire, expression de l'intentionnalité ou d'une subjectivité, peut certes être reconnu mais il s'agit là encore d'une activité sociale, d'une opération d'expression d'une intentionnalité dont il faudrait montrer comment elle est générée en étudiant les différents « fonctionnements discursifs » : soit une « formation discursive » ou la mémoire et l'historicité du langage.

On retrouve cette même question à propos de l'analyse pragmatique du langage : certes dans la situation locale et concrète, le dire est un acte de catégorisation ou de construction d'un ordre social continûment négocié, mais les langages (objectivés physiquement ou verbalement) sont aussi mémoire et réintroduisent de l'historicité dans ce présent événementiel.

Bref, ce que nous voulons dire c'est que l'objet « discours » est un existant social hétérogène, complexe et compliqué dont les fonctionnements qui le traversent permettent la reconnaissance d'une complexité et d'une hétérogénéité des phénomènes étudiés, quels qu'ils soient. En tant qu'activité sociale, elle actualise une « réalité » parmi d'autres possibles virtuels⁴⁰ et pensables.

39. Pierre Livet et Frédéric Nef, *Les êtres sociaux. Processus et Virtualités*, Paris, Herman, 2009.

40. Cf. Voir la différence entre le possible et le virtuel dans l'ouvrage de P. Livet et F. Nef, *op. cit.*

Nouvelle région de savoir ou théorie auxiliaire sur les données ?

Le choix que j'ai opéré d'un point de vue méthodologique et épistémologique me permettait d'éviter les controverses intradisciplinaires et sans doute également interdisciplinaires. En même temps, la posture que j'ai empruntée n'engageait pas *de facto* à constituer une nouvelle « région de savoirs », à côté des connaissances disciplinaires, sans toutefois la fermer. L'analyse de discours serait-elle une nouvelle « région de savoirs » qui s'ajouterait aux disciplines déjà existantes ? Je limiterai mon raisonnement aux sciences sociales et humaines. Le problème se pose peut-être différemment dans les sciences exactes. Le champ scientifique s'est divisé, à la fin du XIX^e siècle, en « disciplines », fermées sur elles-mêmes interdisant de fait de cumuler les savoirs de chacune d'entre elles. On l'a vu, d'ailleurs depuis cette division disciplinaire, des tentatives de reconstitution se sont élaborées : psychologie sociale ou psychosociologie, sociolinguistique, socio-anthropologie, socioéconomie ou encore les « sciences de l'éducation », les « sciences de la communication », etc.

Je ne m'attarderai pas sur cette question, qui est bien plus large que ce qui nous préoccupe ici. Mais je défendrai l'hypothèse suivante : au lieu de créer une « nouvelle région de savoirs », ne devrait-on pas plutôt voir comment les résultats de ces différentes disciplines peuvent être intégrées et cumulées dans chacune d'entre elles ? Si je prends la sociologie, plutôt que d'espérer une sociolinguistique, une sociologie des pratiques langagières ou encore une sociologie du langage, qui serait une manière de constituer des « régions de savoir », n'aurait-on pas intérêt à saisir en quoi le « langage » est une propriété essentielle de tout objet social, d'en saisir les fonctionnements divers et leurs rapports avec les autres propriétés du social. Pour le dire abruptement, toute sociologie devrait produire une description des formes diverses de connaissance (correspondant aux différents fonctionnements discursifs) du fait de la médiation langagière, inhérente à tout objet social. Si je prends la linguistique, je crois que l'institution sociale qu'est le langage, déjà posée par Saussure, peut donner lieu à des recherches linguistiques proprement dites qui rendent compte de la propriété sociale de leur objet (*cf.* les travaux de Sonia Branca⁴¹). On peut en dire autant de l'Histoire qui, comme l'a si bien montré Paul Veyne⁴², devrait se constituer en histoire sociologique, ou dans une autre direction comment la prise en compte de la parole des acteurs introduit à des développements historiques inattendus (*cf.* les travaux

41. Sonia Branca est une linguiste qui a su rester linguiste et en même temps intégrer la dimension sociologique dans son analyse linguistique. Voir cet ouvrage en son hommage : Yana Grinshpun et Judith Nyée-Doggen (dir.), *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire : mélanges en l'honneur de Sonia Branca-Rosoff*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2013.

42. Paul Veyne, *L'inventaire des différences*, Paris, Seuil, 1976.

de Jacques Guilhaumou). Et le programme pourrait être étendu à une psychologie qui tiendrait compte des dimensions sociologique et langagière de la psychologie individuelle, ou de la sociologie qui intégrerait les dimensions psychologique et langagière qui composent l'individu.

Pour conclure brièvement, je me suis attachée à rappeler les réflexions sur les usages langagiers qui ont pu être menés depuis au moins les années 1960, notamment en France. En quoi les méthodologies, issues du *linguistic turn*, ont eu et ont toujours des vertus heuristiques pour les chercheurs qui travaillent sur les données langagières et discursives, sans pour autant en oublier les autres « tournants » descriptif, cognitif, pragmatique etc. Notre thèse a été de défendre l'hypothèse d'une « matérialité discursive » qui, en tant que telle, autorise une description outillée notamment grâce aux sciences du langage mais aussi à la narratologie et aux sciences cognitives, objectivant non point le sens ou la signification mais les mécanismes langagiers qui génèrent toute forme empirique discursive et qui ont une plus ou moins grande pertinence selon les objectifs disciplinaires, ou programmatiques du chercheur.